

M1 Droit Not,Immo,Patri TOULOUSE FOAD

Par **Ebene**, le **28/07/2015** à **04:29**

Bonjour à toutes et à tous.

J'ai été acceptée en M1 Droit notarial, immobilier et patrimonial de l'université de Toulouse 1 (capitole).

Originaire de Paris, et après mûre réflexion, je pense qu'il est préférable de l'effectuer à distance. Ça me reviendra "moins cher" que de trouver un appart sur Toulouse et d'en payer le loyer (surtout que je n'ai pas forcément un bon dossier pour les proprio bailleurs.

Pour en venir à mon sujet, j'aimerais savoir si certains d'entre vous ont déjà effectué cette formation (aussi bien en initiale qu'en FOAD),

Quel est votre avis sur l'aspect qualitatif de la formation proposée ?

En terme de charge de travail, est elle extrêmement chargée ?

J'aimerais également savoir s'il est possible de bénéficier de la bourse sur critères sociaux lorsqu'on est en FOAD sur ce diplôme (j'ai appelé et envoyé des mails qui sont restés sans réponses de l'université)

Merci

Par **Ebene**, le **07/09/2015** à **11:33**

Bonjour à tous,

J'apporte un retour à mon post initial, qui pourra servir à d'autres:

Il est effectivement possible de percevoir la bourse CROUS au titre de ce M1 en FOAD

Pour ma part, il manque quelques docs pour finaliser mon inscription.

Je ne manquerai pas de vous apporter un retour

Par **bulle**, le **07/09/2015** à **21:12**

Merci de votre retour et désolé que personne n'ait pu répondre à votre question initialement ;-)

Par **delphineDIA**, le **07/01/2016** à **17:55**

Bonjour,

Je me permets d'intervenir sur ce sujet qui date déjà de quelques mois. Le fils de mon amie suit actuellement des études de droits spécialisé dans l'immobilier. Le droit ne semble pourtant pas être sa grande passion, il se pose pas mal de question sur son orientation. L'immobilier est un domaine qui par contre lui convient tout à fait. Un diplôme dans le droit immobilier lui permettrait-il d'exercer par exemple la profession d'agent immobilier ? J'ai trouvé pas mal d'infos sur la profession d'agent immobilier ici <http://www.eslpodcards.com> et sur d'autres sites, mais peu d'infos sur les formations autres que pures immobilières. Le droit permet il de faire agent immobilier, où bien expert immobilier ?
Merci bien.

Par **Dragon**, le **07/01/2016** à **20:04**

Bonsoir,

oui les études de droit - et notamment de droit immobilier - amènent à l'exercice de la plupart - si ce n'est toute - des professions de l'immobilier. Cependant pour exercer la profession d'agent immobilier, un BTS effectué dans le domaine adéquat suffit (je crois) ; inutile de s'embêter à effectuer une licence voire un master de droit!

En revanche, pour faire expert immobilier, il faut un bac +5.

Par **delphineDIA**, le **08/01/2016** à **08:58**

Merci.

Ceci confirme un peu ce que je pensais. J'ai lu aussi qu'une personne travaillant pour (et avec) un agent immobilier, pouvait après une dizaine d'années prétendre à exercer également le même métier. Ceci sans pour autant avoir les diplômes adéquat, l'expérience remplaçant le BTS.

Par **Ebene94**, le **23/10/2016** à **14:27**

Bonjour,

Je retombe sur ce post que j'ai créé l'année dernière et tiens à partager mon expérience. Ça m'avait fait défaut à l'époque, de ne pas avoir de retour de ceux qui avaient eu l'occasion de préparer un m1 en FOAD avec l'UT1.

Ça a été pour moi une année très dure, devant concilier vie perso, vie pro, et études. La charge de travail (aussi bien le nombre de devoirs à rendre que le travail perso à effectuer, examens...) est très importante.

Le 1er semestre commence en septembre pour se terminer en décembre (la semaine qui précède les vacances de Noël) avec 3 jours de partiels.

La reprise, pour le second semestre, se fait en janvier, et s'achève en avril par les partiels.

Pour les rattrapages (semestre 1= mai, semestre 2=juin), si bien qu'au plus tard fin juin vous savez si vous avez votre m1.

Les épreuves se déroulent toutes sur place pour les étudiants domiciliés en France. Il faut donc prévoir des frais en ce sens.

Sur le nombre de matières passées (UE) seules deux se font à l'écrit, le reste à l'oral.

La plateforme du FOAD est vraiment bien faite, je trouve. Tchatte entre élèves possible, avec profs... bref, elle simple d'utilisation.

Les cours sont entièrement rédigés et téléchargeables en PDF.

Les devoirs sont initiés par chaque chargé de TD. Seules les fondamentales sont obligatoires (donc pour deux matières par semestre sur 7 matières au total). Mais par expérience, je recommande de rendre tous les devoirs (obligatoires et facultatifs). Ce qui outre l'intérêt pédagogique, permet de choper 1 point par matière.

Au final, la bourse m'a permis de financer la formation (2000€) payables en 3 ou 4 fois je ne sais plus.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/10/2016** à **14:54**

Bonjour

Merci pour ce retour d'expérience.

Par **Maravi**, le **17/07/2019** à **19:01**

Bonjour,

je sais que cette discussion remonte à 4 ans...sait-on jamais !

je souhaiterais savoir s'il y a une sélection pour les masters 1 et 2 à distance ?

je souhaiterais l'intégrer mais mon dossier n'étant pas terrible, je me demandais si j'avais tout de même mes chances.

Merci.

Par **Ebene94**, le **17/07/2019** à **20:29**

Bonjour,

Oui il y avait eu une sélection.

J'avais également un dossier ?

?? mais avais été acceptée, sous réserve d'obtention de la licence (1er semestre de licence non validé, entre autres, et de mémoire, pas encore les résultats du second semestre au moment du passage de mon dossier en commission). Ce qui fut une chance inouïe pour moi. Je suis (aujourd'hui encore) reconnaissante que l'on m'ait permis d'y accéder.

Ne sachant comment expliquer mon admission, je l'ai donc entièrement remise sur le compte de la chance (et pourtant je ne suis pas de ces personnes qui manquent de confiance en soi)

Maintenant je crois savoir qu'il y a eu des modifications législatives et réglementaires sur la poursuite d'études/accès aux M1/sélection qui ont pu rendre plus contraignantes les conditions d'accès, éloignant davantage ceux qui comme moi, ont un dossier (parfois plus que) médiocre.

Pour moi, il ne faut pas s'auto-censurer et tenter.

Par **Maravi**, le **18/07/2019** à **07:34**

Merci pour votre réponse plutôt encourageante ? je vais donc tenter l'année prochaine car malheureusement pour cette année les inscriptions sont closes. j'ai découvert ce Master assez tard.

Si ce n'est pas indiscret, considérez-vous que ce Master vous a ouvert des portes d'un point de vue professionnel ?

Par **Amel**, le **23/08/2019** à **08:46**

Bonjour à tous,

merci pour le partage des expériences, je suis moi même inscrite en M2 droit public en 2 ans car j'ai fait le m1 en un an et ça a été très difficile en terme de charge de travail.

J'essaierai de vous partager mes expériences au fil des mois. L'un de vous peut il m'indiquer combien de temps à l'avance on a connaissance des dates et heures des examens de façon précises car je dois cumuler vie pro et vie étudiante et j'aimerais pouvoir m'organiser au plus tôt.

merci pour vos retours